



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N°03 DU 26 DECEMBRE 2017

Membres Présents : Mrs KARTALI.DJ –SARDI .M – BENARBIA .M.

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

AFFAIRES N° 07 : Ren : C.R.B.SFISEF – A.N.Sidi. Chami S/G D2 du 15/12/2017.

- ✓ Vu le rapport des arbitres signalants :
- ✓ Attitude et propos grossier envers officiels du joueur BOUDISSA. S N° Lic 105 du club C.R.B.SFISEF à la fin de la rencontre.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme au joueur BOUDISSA.S N° Lic 105 du club C.R.B.SFISEF
- ✓ Il est infligé une amende de (dix mille dinars) 10.000 DA au club C.R.B.SFISEF

AFFAIRES N° 08 : Ren : H.M.Tissemsilt – J.S.Arzew S/G D2 du 23/12/2017.

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres et délégué signalants :
- ✓ Disqualification du officiel (A) NADJI .A N° Lic 019 du club H.M.Tissemsilt pour attitude anti sportif envers officiel.
- ✓ Tentative d'agression du joueur LOUADJANI.I N° Lic 012 du club H.M.Tissemsilt envers officiels après la fin de rencontre
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme a l'officiel (A) NADJI .A N° Lic 019 du club H.M.Tissemsilt
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq mille dinars) 5.000 DA au club H.M.Tissemsilt
- ✓ Il est infligé une suspension de six (06) mois ferme au joueur LOUADJANI.I N° Lic 012 du club H.M.Tissemsilt
- ✓ Il est infligé une amende de (vingt mille dinars) 20.000 DA au club H.M.Tissemsilt

AFFAIRES N° 09 : Ren : W.C.B.O.S – C.S.H.B.ADRAR S/G D2 du 22/12/2017.

- ✓ Vu le rapport des arbitres signalants :
- ✓ Jet de pierres répété par le public de l'équipe local.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs ferme au CSA W.C.B.O.S
- ✓ Il est infligé une amende de (dix mille dinars) 10.000 DA au club W.C.B.O.S

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet
à compter du 31/12/2017

Secrétaire de la séance
SARDI Mohammed

Président C.R.Q.D
KARTALI Djamel

Siege : palais des sports –Oran–/ Tel & Fax : 041 243 860 – 041 241 042

Site : <http://lrohbandball.jimdo.com> /Email : lroh31@gmail.com